Recensement d'initiatives : conciliation entre préservation du patrimoine et défis écologiques

Que recherche-t-on ?

Ce recensement d'initiatives concerne les **aménagements d'espaces publics en contexte patrimonial,** les **parcs et jardins historiques**, les **projets de restauration ou de requalification** (bâtis anciens, espaces publics, jardins), les **documents de planification** ou **plans de gestion, méthodes d'entretien appliquées et toutes démarches et initiatives** qui tendent vers l'objectif de conciliation des enjeux patrimoniaux avec ceux de biodiversité et d'urgence climatique.

Les signalements peuvent être à l'échelle d'un lieu (abord de bâtis patrimoniaux protégés, parcs historiques, espaces publics ou privés) ou à une échelle plus vaste, pour des démarches qui se réfèrent à un ensemble de rues, à un quartier voire à l'ensemble d'une commune.

Exemples : Places, parvis, mails plantés, parcs, jardins, squares, jardins privés, cours, espaces verts d'hopitaux, jardins d'immeubles privés, berges fluviales, cours d'eau, abords des monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, espaces naturels ou d'intérêt écologique avéré ou supposé, intégrés ou à proximité des périmètres bâtis patrimoniaux...

À qui s'adresse le questionnaire ?

Toutes **les collectivités** concernées par le sujet, **les professionnels qui répondent à la commande publique** (urbanistes, paysagistes, architectes, architectes du patrimoine, architectes des monuments historiques, aménageurs mandatés par des pouvoirs publics et dans le cadre d'une commande publique...) ou **accompagnent les commanditaires** (ABF, CAUE, PNR, DRAC, services d'archéologie...), **les agents des services qui gèrent les espaces et les édifices protégés** (ABF, CRMH, inspecteur des sites...), **les gestionnaires d'Établissement Publics, les propriétaires**...

Le questionnaire correspond à **1** signalement. Vous pouvez nous soumettre plusieurs signalements**.**

Pour quels objectifs ?

Vos retours permettront d'enrichir et nourrir le projet Arche (2022-2025) porté par Plante & Cité, centre technique national spécialisé dans les espaces verts et le paysage qui aboutira à la rédaction d'un guide. Ce projet bénéficie du soutien financier de **Valhor**, dans le cadre de son action **Cité Verte**, et de l'**ANCT**, dans le cadre du programme **Action Cœur de Ville**.

Liens utiles

Pour répondre à l'enquête